

A LIRE IMPERATIVEMENT
AVANT DE REMPLIR VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

• **1 BULLETIN PAR CHAMBRE**

- Si vous réservez **2 chambres**, il faut obligatoirement remplir **2 bulletins**
- Même si vous prenez 2 chambres de même catégorie

• **ADRESSE E-MAIL OBLIGATOIRE**

- L'adresse e-mail servira pour toutes nos correspondances (envoi de factures, demande d'infos, etc.) En conséquence, nous vous conseillons de **mentionner votre adresse e-mail personnelle**.

• **NOMBRE DE NUITS AU CLUB MED CANCUN**

- **Si vous souhaitez séjourner uniquement au Club Med**, vous n'avez que **2 possibilités de séjour : 7 ou 9 nuits**. Dans le cadre du Congrès National FNHPA, il n'est pas possible de réserver un séjour au Club Med d'une durée différente.
- **Si vous réservez un atelier pré ou post congrès, le nombre de nuits au Club Med dépendra du choix de votre atelier**. Ci-dessous les différentes combinaisons possibles, uniquement dans l'ordre de séjours indiqué ci-dessous :
 - **7 nuits au Club Med** :
 - Mexico + Congrès (Référence : MEX-PRE)
 - Congrès+ Mexico (Référence : MEX-POST)
 - Combiné Mexico + Yucatan + Congrès (Référence : COMBI-PRE)
 - **8 nuits au Club Med** :
 - Cuba + Congrès (Référence : CUBA-PRE)
 - Congrès + Cuba (Référence : CUBA-POST)
 - Yucatan + Congrès (Référence : YUC-PRE)
 - Combiné Mexico + Congrès + Yucatan (Référence : COMBI-PP)
 - **9 nuits au Club Med** :
 - Congrès + Yucatan (Référence : YUC-POST)

• **DISPONIBILITES AU CLUB MED CANCUN**

- les réservations ayant commencé sur le site internet ainsi qu'aux salons SETT – CAMPO OUEST – EQUIP HPA, certaines catégories sont complètes ou presque complètes à la date où vous recevez ce bulletin :
 - De Luxe Terrasse privative : complète
 - Bonnes Affaires : presque complète

N'oubliez pas d'indiquer votre 2^{ème} choix.

• **NOMBRE DE PERSONNES PAR CHAMBRE**

- **Vérifiez** sur la brochure **le nombre d'adultes et d'enfants autorisés** dans la catégorie de chambre que vous choisissez, ainsi que l'âge des enfants.

- **Suites AGUA MARINA**
 - Nombre de personnes par suite : minimum 3
 - Tarif par personne : les 3 premières personnes paient impérativement le tarif indiqué dans la brochure page 13, quel que soit leur âge.
 - A partir de la 4^{ème} personne, le tarif enfant peut être appliqué. Il diffère selon le nombre de personnes au tarif brochure et l'âge du ou des enfants. Dans ce cas, envoyez un mail à fnhpa2016@caribcongres.com en détaillant la composition des personnes que vous souhaitez inscrire et un devis précis vous parviendra par retour.

- **PRE ou POST CONGRES**
 - Vous devez impérativement choisir 1 seule des propositions indiquées dans le tableau du paragraphe C du bulletin (cf. Page 26 de la brochure)
 - Vous ne pouvez pas composer votre séjour pré ou post congrès autrement que dans les combinaisons et l'ordre proposés.

- **ASSURANCES OPTIONNELLES**
 - les cases doivent être cochées pour les 2 assurances proposées REFUSEE ACCEPTEE

- **SIGNATURES OBLIGATOIRES**
 - dans le paragraphe E des assurances optionnelles (E1 et E2)
 - dans le paragraphe F du récapitulatif et modalités de règlement
 - en bas de la Page 4 : conditions particulières de vente

- **BESOIN D'AIDE ?**
 - En cas de demande particulière, ou si vous avez besoin d'aide, merci de poser vos questions par mail à fnhpa2016@caribcongres.com
 - Afin de pouvoir vous répondre rapidement et avec efficacité, merci de faire toutes vos demandes par mail
 - s'il s'agit de votre VOYAGE : fnhpa2016@caribcongres.com
 - s'il s'agit d'informations sur le DEROULEMENT DU CONGRES (conférences, assemblées générales, workshop) : FNHPA2016@gmail.com



www.fnhpa-congres2016.fr



FNHPA congrès Mexique

UN BULLETIN D'INSCRIPTION PAR CHAMBRE à remplir EN LETTRES MAJUSCULES
Les NOMS et PRENOMS indiqués doivent être IDENTIQUES à ceux du passeport utilisé lors du voyage (IMPERATIF)

INFORMATIONS IMPORTANTES	Référence personne	NOM (écrire en majuscules)	Prénom	Date de Naissance
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes dans les chambres et Suites : - Seules les catégories Club et De Luxe peuvent être réservées en Single - Les catégories Club 32m² et Bonnes Affaires ne peuvent accueillir qu'un enfant de moins de 5 ans en plus de 2 personnes payant le tarif adulte. - Les catégories Club 39m² et De Luxe permettent d'accueillir un enfant de moins de 5 ans et un enfant entre 5 et 17 ans en plus de 2 personnes payant le tarif adulte. - Le tableau Agua Marina donne les informations spécifiques à la catégorie • Tarifcation Enfant : vous parviendra en cas d'inscription d'enfant 	1/			
	2/			
	3/			
	4/			

NOM DE L'ETABLISSEMENT

Adresse de facturation professionnelle :

 Code Postal VILLE

Adresse d'envoi des documents de voyage (si différente) :

 Code Postal VILLE

Tél. Fixe : Mobile Mr : Mobile Mme : Fax :

E- mail (OBLIGATOIRE) : @

DROIT D'INSCRIPTION AU CONGRES (A régler à « FNHPA »)

- CAMPING ADHERENT FNHPA : Offert** **CAMPING NON ADHERENT FNHPA : 200 € TTC par personne**
 ANCIEN ADHERENT FNHPA : 50 € TTC par chambre **AMIS ADHERENT FNHPA : 100 € TTC par chambre**
 EXPOSANT : Inscription au Workshop obligatoire : **1 100 € HT**

A – LE CONGRES NATIONAL FNHPA 2016 au CLUB MED CANCUN

Cocher les cases correspondant à vos choix (ATTENTION : le séjour de 8 nuits au Club Med Cancun n'est compatible qu'avec un pré ou post congrès)

* Dans une même chambre, le tarif Adulte est obligatoirement appliqué aux personnes référencées 1/ et 2/ même si l'une d'entre elles est un enfant entre 5 et 17 ans

** **Ex de Référence Tarif :** **C32-7 = Catégorie Club 32 m² 7 nuits** **DL-8 = Catégorie De Luxe 8 nuits** **JDL-9 = Catégorie Jade De Luxe 9 nuits**

4 TRIDENTS : Prix et Références pages 8/9/11 de la brochure «42^{ème} Congrès National FNHPA » et sur www.fnhpa-congres2016.fr

Catégorie CHAMBRE 4 Tridentes	Référence des Personnes occupant la chambre *	Référence TARIF **	Nombre de nuits au Club Med Cancun	Configuration Literie			Nombre de Personnes Adultes	Prix unitaire par personne <i>Hors Taxes Aéroports et Surcharge Carburant</i>	TOTAL A
				Double	Twin (2 lits)	Single			
<input type="checkbox"/> CLUB 32m ²	1/ <input type="checkbox"/>		7 <input type="checkbox"/>						
<input type="checkbox"/> CLUB 39m ²	2/ <input type="checkbox"/>		8 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/> DE LUXE	3/ <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>				x €	= €

4 TRIDENTS Agua Marina : Prix et Références page 13 de la brochure «42^{ème} Congrès National FNHPA » et sur www.fnhpa-congres2016.fr

Occupation minimum 3 personnes (adulte ou enfant) : le tarif appliqué est celui indiqué dans la brochure. Si la 4^{ème} personne est un enfant, le tarif vous sera communiqué ultérieurement.

Si la Suite est occupée par 5 personnes dont 1 enfant, le tarif de la 5^{ème} personne sera calculé sur l'enfant et vous sera communiqué ultérieurement.

Catégorie SUITE AGUA MARINA	Référence des Personnes occupant la Suite	Référence TARIF **	Nombre de nuits au Club Med Cancun	Configuration Literie chambre principale		Nombre de Personnes	Prix unitaire par personne <i>Hors Taxes Aéroports et Surcharge Carburant</i>	TOTAL A = (A1 + A2)	
				Double	Twin (2 lits)				
<input type="checkbox"/> CLUB 50m ²	1/ <input type="checkbox"/> 2/ <input type="checkbox"/>		7 <input type="checkbox"/>						
<input type="checkbox"/> DE LUXE 63m ²	3/ <input type="checkbox"/> 4/ <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
							x €	A1 = €
Supplément Rez de chaussée : 150 € par chambre							OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		A2 = €

5 TRIDENTS : Prix et Références page 15 de la brochure «42^{ème} Congrès National FNHPA » et sur www.fnhpa-congres2016.fr

Catégorie JADE 5 Tridentes	Référence des Personnes occupant la chambre *	Référence TARIF **	Nombre de nuits au Club Med Cancun	Configuration Literie		Nombre de Personnes	Prix unitaire par personne <i>Hors Taxes Aéroports et Surcharge Carburant</i>	TOTAL A	
				Double	Twin (2 lits)				
<input type="checkbox"/> DE LUXE 39m ²	1/ <input type="checkbox"/>		7 <input type="checkbox"/>						
<input type="checkbox"/> SUITE 64m ²	2/ <input type="checkbox"/>		8 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	3/ <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>				x €	= €

OBLIGATOIRE : En cas d'indisponibilité dans la référence choisie, merci d'indiquer votre 2^{ème} choix :

Catégorie CHAMBRE : Référence Tarif Nombre de Nuits :

B – AERIEN Forfait Congrès - TAXES D'AEROPORTS - SURCHARGE CARBURANT

Les prix des FORFAITS CONGRES sont calculés avec des tarifs aériens estimés pour l'hiver 2016.

Ils pourront être réévalués par les compagnies aériennes. Ils sont indiqués Hors Taxes d'Aéroports et Surcharge Carburant.

Le montant par personne des taxes (aéroports et surcharge carburant) pour les vols Paris/Cancun/Paris indiqué ci-dessous est celui estimé pour l'hiver 2016 ; il est donné à titre indicatif et est susceptible de modification par les compagnies aériennes.

Le montant des taxes exigibles sera dans tous les cas celui en vigueur à l'émission du titre de transport, celle-ci n'intervenant qu'après paiement de l'intégralité du montant total du voyage.

TAXES OBLIGATOIRES <i>(susceptibles de modifications)</i>	Montant des taxes par personne	Nombre de Personnes	TOTAL B
B- TOTAL TAXES <i>(en vigueur au 15 octobre 2015)</i>	354 €	x	=.....€

PRE-POST ACHEMINEMENTS PROVINCE/PARIS/PROVINCE :

1. Les plans de transports et les tarifs Hiver 2016 n'étant pas encore publiés par les compagnies aériennes, les propositions de pré-post acheminements seront communiquées ultérieurement. Ils ne seront possibles en avion à des tarifs préférentiels que si les vols internationaux sont effectués sur AIR FRANCE.

2. Demande de tarification de pré- post acheminements aériens :

AEROPORT DE DEPART CHOISI en province : Nombre de personnes :

SURCLASSEMENT AERIEN :

Les prix des forfaits Congrès étant établis sur des tarifs aériens « Groupes », les suppléments applicables seront supérieurs aux suppléments de surclassement par rapport aux tarifs publics individuels.

Demande de tarification de surclassement : Aller : Retour : Nombre de personnes :

C – ATELIER ESPAGNOL Pré ou Post – Congrès (prix basés sur un minimum de 20 personnes par atelier)

Les prix des ATELIERS sont calculés avec des tarifs aériens estimés pour l'hiver 2016. Ils sont indiqués Taxes d'Aéroports et Surcharge Carburant incluses. Ils pourront être réévalués par les compagnies aériennes.

Prix et Références des Ateliers pages 21 à 25 de la brochure et sur www.fnhpa-congres2016.fr

Date de départ de Paris	Nbre total Nuits sur place	DETAIL DU SEJOUR TOTAL dans l'ordre des destinations <i>(Nom de la destination suivi du nombre de nuits correspondant)</i> <i>Cocher la case correspondant à votre choix</i>	REFERENCE de la formule choisie	Prix par personne de l'ATELIER (hors Club Med)		Nombre Personnes	TOTAL C
				1/2 Double	Single		
Samedi 26 novembre	15	<input type="checkbox"/> Cuba (7) + Congrès (8)		<input type="checkbox"/> 1 690 €	<input type="checkbox"/> 2 020 €	x	= €
Dimanche 27 Novembre	13	<input type="checkbox"/> Combiné Mexico-Yucatan (6) + Congrès (7)		<input type="checkbox"/> 1 550 €	<input type="checkbox"/> 1 820 €	x	= €
Mercredi 30 Novembre	10	<input type="checkbox"/> Mexico (3) + Congrès (7)		<input type="checkbox"/> 1 140 €	<input type="checkbox"/> 1 305 €	x	= €
	11	<input type="checkbox"/> Yucatan (3) + Congrès (8)		<input type="checkbox"/> 490 €	<input type="checkbox"/> 625 €	x	= €
	14	<input type="checkbox"/> Mexico (3) + Congrès (8) + Yucatan (3)		<input type="checkbox"/> 1 550 €	<input type="checkbox"/> 1 820 €	x	= €
Vendredi 2 Décembre	12	<input type="checkbox"/> Congrès(9) + Yucatan (3)		<input type="checkbox"/> 490 €	<input type="checkbox"/> 625 €	x	= €
	15	<input type="checkbox"/> Congrès (8) + Cuba (7)		<input type="checkbox"/> 1 690 €	<input type="checkbox"/> 2 020 €	x	= €
Samedi 3 Décembre	10	<input type="checkbox"/> Congrès (7) + Mexico (3)		<input type="checkbox"/> 1 140 €	<input type="checkbox"/> 1 305 €	x	= €

D - RECAPITULATIF DE VOTRE VOYAGE HORS ASSURANCE

RECAPITULATIF du TOTAL GENERAL DU VOYAGE Hors Assurance	
FORFAIT CONGRES : TOTAL A€
TAXES OBLIGATOIRES : TOTAL B	+.....€
ATELIER Taxes incluses : TOTAL C	+.....€
TOTAL D : TOTAL GENERAL DU VOYAGE Hors Assurance	=.....€

E – ASSURANCES OPTIONNELLES : Rapatriement/Frais médicaux /Annulation / Bagages - Cas de force majeure Paragraphe à remplir impérativement

Assurance « MULTIRISQUES » et « CAS DE FORCE MAJEUR » proposées. La souscription de l'assurance vaut pour acceptation des conditions générales de ventes de l'assurance : à consulter sur www.fnhpa-congres2016.fr) Plafond de Garantie : 10 000 €

<p>E1 : L'Assurance « MULTIRISQUES »</p> <p>inclut entre autres les garanties complémentaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> une extension de couverture médicale jusqu'à 150 000 € (au lieu de 30 500 € prévus habituellement pour l'Europe) le remboursement des frais d'annulation pour cause de maladie (hors frais de dossier et coût de l'assurance) l'indemnisation en cas de vol des objets de valeurs et en cas de retard de livraison de bagages... <p>Assurance E1 MULTIRISQUES : REFUSEE <input type="checkbox"/> ACCEPTEE <input type="checkbox"/></p> <p>Signature :</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Montant total du voyage par personne</th> <th>Prix par personne de l'assurance E1 « Multirisques »</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Inférieur à 2 500 €</td><td>60 €</td></tr> <tr><td>De 2 501 € et 3 500 €</td><td>75 €</td></tr> <tr><td>De 3 501 € et 5 000 €</td><td>90 €</td></tr> <tr><td>De 5 001 € et 6 000 €</td><td>110 €</td></tr> <tr><td>Supérieur à 6 000 €</td><td>+ 15 € par tranche de 1 000 €</td></tr> </tbody> </table> <p>Montant Assurance E1 par personne (selon tableau ci-dessus) :€ Nombre de personnes assurées x TOTAL E 1 = €</p>	Montant total du voyage par personne	Prix par personne de l'assurance E1 « Multirisques »	Inférieur à 2 500 €	60 €	De 2 501 € et 3 500 €	75 €	De 3 501 € et 5 000 €	90 €	De 5 001 € et 6 000 €	110 €	Supérieur à 6 000 €	+ 15 € par tranche de 1 000 €
Montant total du voyage par personne	Prix par personne de l'assurance E1 « Multirisques »												
Inférieur à 2 500 €	60 €												
De 2 501 € et 3 500 €	75 €												
De 3 501 € et 5 000 €	90 €												
De 5 001 € et 6 000 €	110 €												
Supérieur à 6 000 €	+ 15 € par tranche de 1 000 €												
<p>E2 : L'Assurance « CAS DE FORCE MAJEURE »</p> <p>inclut entre autres les garanties complémentaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> grèves dans le pays de départ et / destination (contrôleurs aériens, pilotes, hôtesse...) événements naturels à caractère catastrophique (cyclone, ouragan...) deuil national... <p>Assurance E2 CAS DE FORCE MAJEURE : REFUSEE <input type="checkbox"/> ACCEPTEE <input type="checkbox"/></p> <p>Signature :</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Montant total du voyage par personne</th> <th>Prix par personne de l'assurance E2 « Cas de force majeure »</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Inférieur à 2 500 €</td><td>35 €</td></tr> <tr><td>De 2 501 € et 3 500 €</td><td>50 €</td></tr> <tr><td>De 3 501 € et 5 000 €</td><td>65 €</td></tr> <tr><td>De 5 001 € et 6 000 €</td><td>80 €</td></tr> <tr><td>Supérieur à 6 000 €</td><td>+ 15 € par tranche de 1 000 €</td></tr> </tbody> </table> <p>Montant Assurance E2 par personne (selon tableau ci-dessus) :€ Nombre de personnes assurées x TOTAL E 2 = €</p>	Montant total du voyage par personne	Prix par personne de l'assurance E2 « Cas de force majeure »	Inférieur à 2 500 €	35 €	De 2 501 € et 3 500 €	50 €	De 3 501 € et 5 000 €	65 €	De 5 001 € et 6 000 €	80 €	Supérieur à 6 000 €	+ 15 € par tranche de 1 000 €
Montant total du voyage par personne	Prix par personne de l'assurance E2 « Cas de force majeure »												
Inférieur à 2 500 €	35 €												
De 2 501 € et 3 500 €	50 €												
De 3 501 € et 5 000 €	65 €												
De 5 001 € et 6 000 €	80 €												
Supérieur à 6 000 €	+ 15 € par tranche de 1 000 €												
<p>TOTAL E (TOTAL E 1 + TOTAL E 2) = € (à reporter dans le récapitulatif général ci-dessous)</p>													

F - RECAPITULATIF GENERAL ET MODALITES DE REGLEMENT

RECAPITULATIF GENERAL	TOTAL GENERAL DU VOYAGE Hors Assurance : TOTAL D€
	ASSURANCES OPTIONNELLES : TOTAL E	+€
	TOTAL GENERAL DU VOYAGE AVEC ASSURANCE	=€

MODALITES DE REGLEMENT	Date limite de règlement	Montant
1^{er} Acompte	A l'inscription, pour réservation ferme	30% du Total Général du Voyage avec Assurance
2^{ème} Acompte	Au plus tard le 31 mars 2016	30% du Total Général du Voyage avec Assurance
SOLDE	Au plus tard le 15 septembre 2016	40% du Total Général du Voyage avec Assurance
REGLEMENT 1^{er} Acompte : €	<input type="checkbox"/> par Chèque (à l'ordre de « CARIB CONGRES ») N° Banque :	<input type="checkbox"/> par Carte Bancaire N° Expire fin __ / __ Crypto ____ Signature :
<i>J'autorise CARIB CONGRES à utiliser cette carte bancaire pour le règlement :</i> du 2 ^{ème} acompte : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> et du solde : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		Signature :

EN CAS D'INSCRIPTION :

- après le 31 mars 2016, l'acompte à l'inscription sera de 60% du Total Général du Voyage
 - après le 10 septembre 2016, l'acompte à l'inscription sera de 100% du Total Général du Voyage
- Je réglerai le solde de ma réservation au plus tard le 10 septembre 2016 sur présentation de facture **pro forma**.
 - J'ai pris bonne note que l'émission des billets d'avion ne pourra intervenir qu'après paiement de l'intégralité de la facture **pro forma** qui me sera présentée, ce qui déterminera le montant des taxes aéroport et surcharge carburant exigible.
 - la facture définitive acquittée me parviendra au retour du voyage
 - J'accepte les conditions particulières de vente mentionnées ci-après (à dater et à signer en page 4)
- Signature :

G- CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

1 PRIX

Nos conditions indiquent précisément pour chaque voyage ou séjour le prix des prestations forfaitairement proposées. Ce prix ne comprend pas tous les services antérieurs à l'enregistrement à l'aéroport de départ ou postérieurs au retour à l'aéroport. Le prix forfaitaire des voyages ou séjours est fixé en fonction de leur durée exacte. Sont inclus dans la durée : le jour de départ (à partir de l'heure de convocation) et le jour de retour (jusqu'à l'heure d'arrivée). Si, en raison de modifications d'horaires imposés par les compagnies aériennes, la première ou la dernière journée se trouvait écourtée, aucun remboursement ne pourrait avoir lieu. Les prix varient notamment selon la période d'exécution du voyage et selon le nombre de participants. D'une façon générale, l'attention du client est attirée sur le fait que les prix mentionnés ont été établis en fonction des conditions économiques du moment. Toute modification de ces conditions économiques est donc de nature à entraîner une modification des prix (cf. §6 Révision des prix).

2 CONDITIONS DE REGLEMENT ET D'INSCRIPTION AU CONGRES

Premier acompte : 30% du Total Général du Voyage

Deuxième acompte : 30% du Total Général du Voyage avant le **31 mars 2016**

Pour les personnes s'inscrivant après le 31 mars et avant le 10 septembre, l'acompte à l'inscription pour réservation ferme correspondra au total des 1^{er} et 2^{ème} acomptes.

Solde à la convenance du client et au plus tard le 10 septembre 2016. A partir du 15 septembre 2016, l'intégralité du voyage sera demandée à l'inscription.

3 ANNULATIONS En cas d'annulation par le client, celui-ci versera à Carib Congrès les débits égaux aux pourcentages suivants des prix du total général du voyage hors assurance :

Délais d'annulation avant la date de départ	Pourcentage du Total Général du Voyage Hors Assurance
jusqu'à 90 jours avant le départ	100 € (frais de dossier non remboursables par l'assurance)
du 89 ^{ème} au 60 ^{ème} jour	25%
du 59 ^{ème} jour au 45 ^{ème} jour	50%
du 44 ^{ème} jour au 30 ^{ème} jour	75%
du 29 ^{ème} jour au jour du départ	100%

Possibilité de prise en charge des frais d'annulation par l'assurance optionnelle, pour raison médicale, avec franchise.

Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne se présente pas aux heures et aux lieux de la convocation, de même s'il ne peut présenter les documents de police ou de santé exigés pour son voyage **ou si le nom communiqué ne correspond pas aux documents nécessaires pour le voyage.**

L'Agence CARIB CONGRES ne peut être tenue pour responsable d'un retard de pré acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre qui entraînerait la non-présentation du passager au départ, pour quelque raison que ce soit, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers.

4 ASSURANCES

Deux assurances optionnelles sont proposées : MULTIRISQUES et CAS DE FORCE MAJEURE (ci-dessus paragraphe E). Le client reconnaît en avoir pris connaissance des garanties dans les conditions générales de vente disponibles et téléchargeables sur le site www.fnhpa-congres2016.com. Le client a indiqué dans le § E s'il les accepte ou s'il les refuse. Ces assurances peuvent être acceptées ou refusées indépendamment l'une de l'autre. Les contrats d'assurance seront remis sur demande.

5 INFORMATIONS

En raison des aléas toujours possibles dans les voyages, en particulier à l'étranger, les participants sont avertis que ce qui est écrit constitue la règle, mais qu'ils peuvent constater ou subir des exceptions dont nous les prions par avance de nous excuser. Les fêtes tant civiles que religieuses, les grèves et les manifestations dans les pays visités sont susceptibles d'entraîner des modifications dans les visites ou les excursions : l'organisation ne peut en être tenue pour responsable, de même que pour les éventuels changements d'horaires, imposés par les compagnies aériennes (qui ne peuvent en aucun cas représenter une cause d'annulation valable). Les choix des hôtels et des itinéraires mentionnés ne sont pas contractuels et peuvent être modifiés. Les chambres individuelles sont souvent moins bien situées et plus petites que les chambres doubles, bien que plus chères. Les chambres à partager : le voyageur s'étant inscrit seul et qui a souhaité une chambre à partager (accord sous réserve) accepte par avance l'obligation de s'acquitter avant le départ du supplément chambre individuelle dans le cas où l'organisateur n'a pu satisfaire sa demande. D'autre part, en cas d'annulation de l'une des personnes, l'autre devra s'acquitter du supplément individuel facturé par l'hôtel choisi.

6 REVISION DE PRIX

Les prix indiqués ont été déterminés en fonction des données économiques suivantes :

a - Le prix des transports aériens estimés pour 2016.

b - Le montant des redevances, taxes d'aéroports, taxes portuaires telles que taxes dans les aéroports et surcharge carburant : 360 € pour les vols directs Paris/Cancun/Paris, montant estimé pour l'hiver 2016, non inclus dans les forfaits Congrès. En cas de modification par les compagnies aériennes, l'Agence CARIB CONGRES se réserve le droit de modifier les prix de vente (le montant exigible pour les taxes et la surcharge carburant sera dans tous les cas celui en vigueur à l'émission des billets)

c - Pour les clients inscrits, la révision à la hausse du prix de leur voyage ne pourra intervenir moins de 30 jours avant la date prévue de leur départ. Une actualisation des prix de la brochure est prévue début septembre 2016.

7 CESSION DE CONTRAT TOTALE OU PARTIELLE

Possible uniquement avant l'émission des billets d'avion, la cession entraînera conformément à l'article 18 de la loi du 13/07/92, les frais suivants à acquitter par le cédant :

Jusqu'à plus de 44 jours avant le départ : 100 € par personne

De 45 jours à 30 jours avant le départ : 130 € par personne

Pas de cession possible à moins de 30 jours du départ

8 RESPONSABILITE CIVILE

L'agence organisatrice CARIB CONGRES, immatriculation IM092100006, est obligatoirement couverte par une Assurance de responsabilité civile professionnelle (**Hiscox Assurances « Police N°HARCP00793883 »**) qui couvre les dommages corporels et immatériels qui pourraient être causés aux participants des voyages par suite de carence ou défaillance de ses services, définis par l'article 1^{er} de la loi du 11 juillet 1975. L'attention des participants est toutefois attirée sur les variantes existantes selon les pays quant aux garanties légales et réglementaires des hôteliers, des transporteurs et de tout autre prestataire de services. Ils sont en conséquence invités à consulter leur assureur pour toutes couvertures complémentaires dont ils souhaiteraient bénéficier. L'agence CARIB CONGRES est membre du S.N.A.V. (Syndicat National des Agents de Voyage) et de l'APS (Association Professionnelle de Solidarité) qui assure la garantie intégrale des fonds déposés par les clients.

9 CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Jointes au contrat signé entre la FNHPA et CARIB CONGRES, elles peuvent vous être adressées sur demande.

Je soussigné (NOM, prénom)agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres personnes inscrites sur ce bulletin d'inscription, certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente de voyages, **avoir été informé de la possibilité de consulter la situation politique et sanitaire de la destination choisie dans la rubrique conseils-aux-voyageurs du site www.diplomatie.gouv.fr/fr/ (et plus spécifiquement les sous rubriques « risque pays » et « santé »)** et avoir reçu la brochure avec programmes et propositions tarifaires, ainsi que les conditions de garantie des assurances souscrites

Fait àLe

CACHET DE L'ENTREPRISE :

SIGNATURE :

Prévoyez de garder une copie de ce bulletin d'inscription avant de le poster accompagné de votre règlement.